
Deuxième Question.

Dans un article publié dernièrement dans les journaux, M. Edouard Fournier disait que le mot *obus* doit se prononcer *obuze*. Était-il de même avis ?

Le mot *obus* se prononce de trois manières différentes : *obuze*, comme dans ce quatrain que le Gaulois mettait dans la bouche d'un collégien au moment "psychologique" :

Sur nous pleurent les *obus* ;
De son Krupp de Motte abuse ;
Le Parisien s'en amuse.
Finis coronat *opus*.

Puis *obu*, comme dans cet autre quatrain publié par la Saison (de Boulogne) le 19 juillet dernier :

Et pourquoi ces milliers de bombes !
Pourquoi ces perfides *obus* !
Ces balles qui s'en vont par trombes ?
Voyez, les Français sont vaincus.

Et enfin *obuze*, qui a la préférence du savant auteur de *Paris démolit*.

Maintenant, laquelle de ces trois manières est la bonne ?

La finale *us* a deux sons actuellement dans notre langue, mais n'en a pas davantage : *u* long, dans les mots qui ne sont pas latins, comme *abus*, *refus*, *intrus*, *talus*, *verjus*, etc., et *uc*, dans ceux qui appartiennent à la langue latine, comme *omnibus*, *cremus*, *angelus*, *hiatus*, *mordicus*, etc.

Or, *obus* est-il un mot latin ?

Nullement ; l'*obus* ayant été inventé par les Anglais et les Hollandais (les premiers que l'on ait vus en France furent pris à la bataille de Nerwinde, gagnée par le maréchal de Luxembourg sur les alliés en 1693), son nom ne pouvait être latin ; il fut emprunté ou à l'allemand pur *haubit* (de *hauben*, coiffer avec un bonnet), ou au hollandais *houwiter*, qui est le mot allemand corrompu.

Obus doit donc, pour la prononciation, être rangé, dans la catégorie de *refus*, *intrus*, etc.

Pour la versification, la conséquence de la prononciation préconisée par M. Edouard Fournier, serait d'empêcher *obus* de figurer jamais à la fin d'un vers, parce qu'il n'existe pas dans notre langue de mot en *us* qui pût rimer avec lui. Nouvelle raison pour que je maintienne l'opinion que je viens d'émettre ! Tant qu'on ne m'aura pas démontré que j'ai tort, je prononcerai *obu*, avec un accent circouflexe sur l'*o*, pour rendre le son ou de *haubit* ou bien le son ou de *houwiter*, et avec un *u* long, pour me conformer à une règle que je crois sans exception en français.

Troisième Question.

D'où tirez-vous *CORDONNIER* ? Ce mot veut-il dire un homme qui a fait jadis des cordons ? Ce n'est guère probable.

Depuis Voiture, qui se vantait un jour d'avoir fait accroire à un "bien honnête homme" que les cordonniers étaient ainsi appelés parce qu'ils donnent des cors (cor, donner), on a cherché sérieusement d'où vient le nom de ces utiles artisans.

Plusieurs l'ont dérivé de *cordou* (petite corde) parce qu'on faisait autrefois des souliers en cordes, comme on en voit encore en Espagne et dans le midi de la France ; d'autres lui ont donné la même origine, mais pour une autre raison : parce que, disent-ils, les souliers s'attachaient avec des cordons, comme des sandales.

Mais il n'y a rien là qui puisse vous satisfaire, et j'ai à vous offrir quelque chose de mieux.

Pendant le moyen-âge, nous tirions de Cordoue, ville d'Espagne, une espèce de cuir qui, en vertu de l'usage assez fréquent

dans notre langue de désigner un produit par le nom de l'endroit où il se fabrique (mousseline, tulle, barège, etc.) était appelé *cordouan* :

S'il venoient, c'estoient bottines de *cordouan*.

(Rabelais, éd. Charpentier, p. 391.)

Terre à terre sur mes jambes avec mes sabots et mes semelles de corde, si je n'ai pas le moyen d'avoir des souliers de *cordouan*, disait Sancho.

(Dans *Ménage*, cité par Lémon, étym. anglais.)

De *cordouan*, on fit naturellement *cordouannier*, pour désigner celui qui faisait des chaussures, ce qui est attesté par ces exemples :

Il y a six ou huit varletz *cordouanniers* qui se sont plaintz en la cour de ceins de ce qu'il faut maintenant mettre aux pointes des souliers qu'on fait trop de bourre.

(Martial d'Auvergne, *Arrêts d'amour*.)

Nus *cordouanniers* de Paris ne puet euvrer de *cordouan* qui soit tanner, car l'euvre seroit fause, et doit estre arse.

(Livre des Métiers, p. 228.)

J'ay grand paour que toute ceste entreprinse sera semblable à la farce du pot au lait ; duquel ung *cordouannier* se faisoit riche par resverie, pays, le pot cassé, n'eut de quoy disner.

(Rabelais, éd. Charpentier, p. 60.)

Enfin, ce dernier se transforma en *cordonnier* à une époque qui remonte au moins à la seconde moitié du XVIII^e siècle, puis *cordouannier* se trouve encore dans le dictionnaire de Trévoux, édition de 1711.

Ainsi *cordonnier* ne vient ni de *cor*, ni de *corde*, ni de *cordou* ; c'est tout simplement la corruption de *cordouannier*, fait de *cordouan*, lequel s'est formé de *Corluba* (Cordoue) par la chute du *b*.

Quatrième Question.

Je vous prierais de vouloir bien décider la question de savoir si l'on peut dire une STATUE PÉDESTRE ; je suis certain d'avoir lu quelque part que cette expression est mauvaise.

"Le Dictionnaire nous enseigne qu'il est d'usage de dire une statue *pédestre* pour désigner celle qui représente un homme à pied.

"Qui d'entre les littérateurs présents et passés s'aviserait ou s'avisera d'écrire dans un journal ou dans un livre qu'il a vu une statue *pédestre* ?

"On dit une course, un voyage *pédestre* ; encore ne l'écrirait-on guère. Les auteurs qui, depuis quelques années, ont abusé du mot, et parlent de voyages *pédestres*, de touristes *pédestres*, n'ont pas un sentiment bien fin de l'euphonie et des grâces du langage.

"Les mots en *estre* et en *esque* sont d'ordinaire assez désavantageux."

Voilà en quels termes M. Fr. Wey s'exprime sur cette question ; il repousse statue *pédestre* au nom de l'euphonie et des grâces du langage.

Voyons si, après examen, je croirai devoir infirmer ou confirmer la sentence de ce premier juge.

On distingue deux sortes de statues : les unes à cheval, les autres à pied. Or, les premières sont dites *équestres*, de l'adjectif *equestris*, qui signifie en latin à cheval, de cheval. Pourquoi les autres ne s'appelleraient-elles pas *pédestres*, de *pédestris*, qui veut dire, dans la même langue, à pied, qui est à pied ?

Cette expression, du reste, s'est employée autrefois, car j'ai trouvé :

Statue *pédestre* de Louis XIV élevée dans la place des Victoires.

(Traité de la police, IV, Table.)

Il y a dans l'Hôtel-de-Ville d'Arles, une statue *pédestre* de Louis XIV. (Trévoux.)

La statue de la place des Victoires est *pédestre* ainsi que celle de l'Hôtel-de-Ville ; les trois autres qui sont à Paris sont *équestres*.

(Idem.)